

Cyberdiagnostic.fr : la plateforme qui permet aux TPE et PME françaises de faire leur autodiagnostic cybersécurité en moins de 10 minutes, pour 9,99 €

Face à la multiplication des cyberattaques ciblant les petites et moyennes entreprises et à l'entrée en vigueur progressive de la directive européenne NIS2, cyberdiagnostic.fr lance une plateforme d'autodiagnostic en cybersécurité pensée pour les TPE et PME françaises. Basé sur les référentiels de l'ANSSI, la directive NIS2 et le RGPD, l'outil permet à tout dirigeant, sans compétence technique, d'évaluer son niveau d'exposition aux risques numériques et d'obtenir un plan d'action clair, pour 9,99 € par diagnostic.

Un diagnostic accessible, rapide et conforme aux référentiels français et européens

Selon plusieurs études sectorielles, les petites et moyennes entreprises sont aujourd'hui la cible privilégiée des cybercriminels, qui profitent d'un manque de moyens dédiés à la sécurité informatique dans ces structures. Pourtant, la plupart des dirigeants de TPE et PME n'ont ni le temps, ni le budget, ni l'expertise pour évaluer leur exposition au risque cyber.

C'est pour répondre à ce besoin que cyberdiagnostic.fr a été conçu : une plateforme en ligne qui s'appuie sur l'intelligence artificielle pour guider chaque utilisateur à travers un questionnaire structuré, aligné sur les exigences de l'ANSSI, de la directive NIS2 et du RGPD. À l'issue du parcours, l'entreprise reçoit un rapport personnalisé détaillant son niveau de maturité cyber, ses points de vulnérabilité prioritaires et des recommandations concrètes et hiérarchisées.

Anticiper la directive NIS2 et les obligations réglementaires à venir

Avec l'élargissement du périmètre d'application de la directive NIS2 en France, un nombre croissant d'entreprises va devoir renforcer sa posture de cybersécurité et documenter sa conformité. cyberdiagnostic.fr propose notamment un outil dédié permettant à chaque entreprise de vérifier en quelques minutes si elle entre dans le champ d'application de la directive, ainsi qu'un module d'autodiagnostic relatif au règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act), pour les organisations qui déploient des systèmes d'IA.

Une offre pensée pour le tissu économique français

Contrairement aux audits de sécurité traditionnels, souvent longs et coûteux, cyberdiagnostic.fr propose un accès immédiat, sans engagement, à partir de 9,99 € par diagnostic. La plateforme s'adresse en priorité aux artisans, commerçants, professions libérales et PME, ainsi qu'à leurs partenaires de confiance, à commencer par les experts-comptables, qui accompagnent au quotidien des dizaines de milliers d'entreprises françaises et peuvent relayer l'outil auprès de leurs clients.

« Nous voulions créer l'outil que nous aurions aimé trouver en tant que dirigeants : simple, rapide, abordable, et directement utile. La cybersécurité ne doit plus être un sujet réservé aux grandes entreprises. Avec cyberdiagnostic.fr, chaque TPE et PME peut, en quelques minutes, savoir où elle en est et ce qu'elle doit faire en priorité », déclare le fondateur de cyberdiagnostic.fr.

Disponibilité

La plateforme cyberdiagnostic.fr est disponible dès aujourd'hui à l'adresse www.cyberdiagnostic.fr. Les dirigeants de TPE et PME, ainsi que les experts-comptables et organisations professionnelles souhaitant relayer l'outil auprès de leurs clients ou adhérents, peuvent s'y rendre directement.

À propos de cyberdiagnostic.fr

cyberdiagnostic.fr est une plateforme française d'autodiagnostic en cybersécurité destinée aux TPE et PME. S'appuyant sur l'intelligence artificielle et sur les référentiels de l'ANSSI, la directive NIS2 et le RGPD, elle permet à toute entreprise d'évaluer en ligne, en quelques minutes et pour 9,99 €, son niveau de maturité cyber et d'obtenir un plan d'action priorisé.